

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 19 (1993)

Heft: 1

Artikel: La socio-économie : une approche interdisciplinaire

Autor: Bürgenmeier, Beat

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SOCIO-ÉCONOMIE : UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Beat Bürgenmeier

Université de Genève, Département d'Economie politique

Le malaise d'une approche exclusivement économique des phénomènes sociaux est ancien. Même un des fondateurs du modèle néoclassique qui est si représentatif pour le courant principal de la science économique, Léon Walras, a complété ses écrits par des études d'économie sociale (Walras, 1896). Plus tard, les différentes écoles institutionnelles insisteront également sur la dimension sociale de l'économie. Dans la première partie de cet article, nous rappelons cette dimension en retraçant l'histoire de la socio-économie. Dans une deuxième partie, nous cherchons à montrer l'origine d'une controverse méthodologique qui continue à alimenter la discussion au sein des sciences sociales quant aux choix des critères scientifiques. Dans ce débat, la théorie économique fait abstraction des institutions et nie l'interdépendance entre le marché et le social. La troisième partie examine les conditions d'une socio-économie en éclairant les différentes hypothèses comportementales censées expliquer cette interdépendance. Cette contribution reprend pour l'essentiel les thèses exposées dans notre livre «Plaidoyer pour une économie sociale» (Bürgenmeier, 1990).

1. Rappel historique de la socio-économie

Dans l'œuvre d'Adam Smith des éléments d'une économie sociale sont déjà présents. C'est particulièrement frappant dans un livre (Smith, 1860) qui se présente comme un complément à son célèbre ouvrage sur la Richesse des nations (Smith, 1908). Sa référence à un domaine économique autorégulé par la rationalité individuelle était une manière de mettre l'intérêt public au centre du débat, intérêt qui s'opposait à celui du pouvoir féodal.

Mais que la théorie économique libérale ait appliqué cette référence à n'importe quelle forme d'Etat est, selon nous, à l'origine de la confusion fatale qui a éloigné la théorie économique de la réalité sociale. C'est l'origine de la méconnaissance du cadre institutionnel sur lequel s'appuie le marché. Ce cadre ne pouvait être ignoré qu'en rendant la théorie économique de plus en plus abstraite. Cette évolution contribue à discréditer la politique économique ayant un fondement dans le changement des institutions.

Or, en reconnaissant explicitement le cadre institutionnel, la politique économique a trouvé chez Adam Smith un cadre analytique approprié dès le début. La main invisible, si souvent citée pour caractériser le fonctionnement d'une économie de marché, était en fait destinée à distribuer d'une manière équitable les biens pour couvrir les besoins matériels élémentaires de chaque individu (Bridel, 1988). Il ne s'agissait pas d'une loi naturelle qui autorégularise le marché, mais de l'expression d'une exigence morale du peuple face à un régime politique arbitraire.

Clairement, le conflit entre efficacité et équité est posé. La théorie économique libérale a ensuite établi une hiérarchie. L'efficacité d'abord, l'équité ensuite. Or, cet ordre est réversible. Il suffit que sur le plan politique, une majorité s'exprime dans ce sens en modifiant l'aménagement institutionnel de la société. Faut-il rappeler les conditions sociales de l'époque pour comprendre que, dès leur origine, les sciences économiques ont eu un fondement moral qui ne fut pas toujours respecté lors de l'industrialisation croissante ? Les journées de travail de seize heures, la misère des enfants utilisés comme facteurs de production et une théorie économique inspirée de Ricardo et Malthus – qui voient dans cette évolution du niveau de vie proche de la subsistance minimale une sorte de mécanisme naturel inévitable – s'opposaient d'une manière choquante au fondement moral qu'Adam Smith a eu à l'esprit pour donner une assise à cette discipline naissante qu'était l'économie politique.

Cette contradiction n'est pas passée inaperçue. Un disciple d'Adam Smith s'insurge. En 1819, Sismondi publie ses «Nouveaux principes d'économie politique» (Sismondi, 1951) qui s'opposent à des lois naturelles autorégulatrices censées régir le domaine économique. Cette révolte n'a laissé des traces que dans l'économie marxiste. La théorie économique représentant aujourd'hui le courant principal n'en tient guère compte. Dans cette optique, les vues de Sismondi sont trop humanistes. Selon lui, l'objet de l'économie devait être l'homme et non pas l'accumulation de richesse. La richesse n'est qu'un instrument qui devrait être mis au service de tous pour que les besoins élémentaires puissent être couverts en premier lieu. Selon Sismondi, l'économie a un fondement égalitaire qui ne peut être réalisé que par une législation émanant d'un gouvernement qui se fait l'avocat de l'intérêt général. Il n'est dès lors pas étonnant que Sismondi préconise en premier lieu des mesures susceptibles d'améliorer les conditions matérielles de la classe ouvrière. Il postule notamment une législation qui réduit les heures de travail et interdit le travail des enfants. Il préconise également des impôts progressifs afin de corriger les inégalités que l'accumulation des richesses a créées. Sa vision a certainement anticipé le rôle de l'Etat moderne. Mais cet éminent économiste du 19^{ème} siècle, préconisant une part active de l'Etat et réclamant une adéquation de l'économie à des

objectifs moraux, n'a pas réussi à infléchir l'évolution future de la théorie économique inspirée du modèle néoclassique.

Les thèmes de Sismondi sont concrets; ils ont tous un contenu normatif certain. Ils sont spécifiquement basés sur une perception plus vaste du social que la théorie économique ne pouvait l'offrir en s'enfermant dans son abstraction. L'aménagement de nos sociétés modernes a cependant mieux rendu compte de la pensée de Sismondi que les économistes classiques puisqu'elle a débouché sur un changement important du cadre institutionnel qui est loin d'être achevé. Il suffit de comparer les exigences écologiques actuelles avec la mise en garde de Sismondi contre une foi aveugle dans l'industrialisation, ou encore de réfléchir sur une absence croissante de motivation dans certains domaines du marché du travail contemporain et de la mettre en parallèle avec son souci de maintenir des petites entreprises rurales malgré l'industrialisation croissante.

Un autre représentant de la pensée libérale de l'époque, J. S. Mill (1940) rejoint sur un point les préoccupations de Sismondi. Comme lui, il ne voit pas non plus dans l'accumulation de richesses l'objectif premier de l'activité humaine. Très touché par la misère sociale, Mill était enclin à intervenir dans le domaine social. Pour que la concurrence sous-jacente au mécanisme de marché ne dégénère pas en luttes individuelles, il mise sur l'éducation afin que les sentiments altruistes puissent se développer, condition pour que la culture de l'homme puisse s'épanouir et devenir le véritable objectif de l'activité humaine. Nous retrouvons une vue visionnaire d'une société rendue plus humaine par un effort éducatif individuel et collectif et rejoignons une préoccupation moderne reflétée par l'importance croissante d'une approche humaniste en psychologie qui s'affirme de plus en plus comme branche distincte (Lutz et Lux, 1979). Selon cette approche, les besoins de l'homme peuvent être hiérarchisés selon un ordre croissant allant des besoins de premières nécessités aux besoins de réalisation de soi-même.

A la base, l'homme a bien sûr des besoins physiologiques sur lesquels se greffent d'autres besoins matériels tels que la sécurité et la protection. Ce domaine est celui de l'économie. Mais la hiérarchie des besoins ajoute aux motifs économiques ceux d'ordre social. Enfin, les besoins tels que la recherche de la vérité, le sens existentiel ou l'expression éthique de l'activité humaine se trouvent au sommet de cette hiérarchie (Maslow, 1970). Ils sont donc consacrés à la préoccupation de J. S. Mill et pointent clairement vers une réorientation du système de valeurs sous-jacent à la théorie économique néoclassique.

Cette réorientation tentée d'une manière révolutionnaire par Karl Marx a, par la suite, divisé les sciences sociales. Cette division a introduit une dialectique opposant une philosophie libérale alimentant le courant principal de la théorie

économique à une philosophie collectiviste débouchant sur une conception planifiée de l'économie. Il est probable que cette opposition a renforcé chaque doctrine et a finalement empêché la théorie économique de s'orienter vers les objectifs humanistes. La séduction exercée par les écrits de Marx sur certains économistes n'a pas créé cette plate-forme interdisciplinaire parmi les sciences morales, que nous exigeons avec tant d'insistance pour l'analyse des problèmes sociaux contemporains. L'économie est soumise à un processus évolutif que nous pouvons retracer dans le changement institutionnel et dans le degré d'organisation de notre société. L'action sociale est devenue de plus en plus étendue et a exposé nos sociétés à des réformes successives. Or, les changements institutionnels, notamment en ce qui concerne le rôle effectif de l'Etat, ne sont pas pris en compte par le modèle du marché autorégulateur. Cette critique a été formulée déjà par J. Ruskin (1970) dont les écrits ont été publiés pour la première fois en 1862, suite à un séjour en Suisse, et qui ont marqué l'histoire de la pensée de l'économie sociale.

Une fois de plus, c'est l'abstraction de la théorie économique qui est visée. En polémiste, Ruskin précise qu'il ne doute pas des conclusions obtenues dans le cadre de la science économique, mais elles ne lui semblent pas pertinentes. Il les place au même titre que celles obtenues par une «science» de la gymnastique qui suppose que l'homme n'a pas de squelette et qui, une fois ces conclusions obtenues, cherche à redonner à ce dernier son ossature (Ruskin, 1970, p. 27).

C'est ce qui arrive à la théorie économique qui cherche à traiter les phénomènes «institutionnels» indépendamment du comportement humain. La critique vise également l'hypothèse de la rationalité économique qui empêche des approches interdisciplinaires. Au lieu de définir la valeur d'un objet à travers son échange sur un marché, il faut l'évaluer en fonction de sa capacité à satisfaire des besoins élémentaires parmi lesquels le goût esthétique et créatif. Le problème fondamental de l'affectation des ressources rares mis en évidence par la théorie économique se trouve donc renversé. Au lieu de considérer l'homme comme un facteur de production qu'il faut utiliser aussi rationnellement que possible dans un processus de production, c'est à la production de satisfaire les besoins de l'homme dans la hiérarchie des besoins décrite par Maslow.

La valeur d'un bien se définit alors par le degré de créativité que sa fabrication permet de libérer. Non seulement cette nouvelle interprétation court-circuite une approche utilitariste, mais elle met également en question la production de masse due à l'industrialisation. La division du travail inhérente à ces systèmes démotive l'individu, sentiment que l'économie doit compenser par une production de biens de consommation et surtout de loisir de plus en plus abondants. La division du travail n'est cependant qu'un aspect de l'industrialisation, l'autre

étant le problème écologique dans lequel nous trouvons une autre conséquence des modèles économiques qui n'ont pas mis l'homme et son tissu social au rang de priorité.

L'élève de Ruskin, J. Hobson, a mis la polémique verbale de son maître dans un cadre plus analytique. Ses reproches adressés à la théorie classique restent essentiellement les mêmes : en définissant le champ de l'économie en des termes purement utilitaristes, cette théorie ne parvient ni à analyser les problèmes sociaux ni à proposer des actions opérationnelles susceptibles d'y remédier.

En mettant en évidence la motivation, Hobson peut être considéré comme précurseur des modèles de participation et de rémunération liée à l'évolution du profit de l'entreprise. Tel est en tout cas l'avis de Gide et Rist (6e éd., 1944). La pensée de Ruskin et de Hobson se trouve peut-être à l'origine de nouvelles formes d'organisation de la production. Des exemples sont connus notamment dans l'industrie automobile, où le travail à la chaîne a fait place, soit au travail d'équipes, soit à une robotisation qui lui donne une responsabilité croissante dans des fonctions de surveillance et de contrôle.

Deux conclusions ressortent de ces considérations :

- La théorie économique doit avoir une assise institutionnelle, être inscrite dans le social – l'ouvrage de Hobson (1926) sur l'évolution du capitalisme moderne en témoigne.
- Les considérations éthiques doivent guider l'action économique. Cette exigence a créé un regain d'intérêt, peut-être parce que la croyance moins aveugle dans la faisabilité scientifique, – notamment dans les domaines du nucléaire et de la biogénétique, – a soulevé des questions auxquelles les sciences économiques sont également soumises (Sen, 1973).

Ce scepticisme croissant face à une explication purement positiviste n'a en effet pas épargné la théorie économique. La mise en évidence du lien entre l'économie et l'éthique nécessite forcément un dépassement des modèles abstraits. Car, une fois encore, une science économique qui met la maximisation des richesses matérielles au centre de sa préoccupation ne capte pas cette dimension normative qui est pourtant essentielle pour la maîtrise des problèmes économiques et sociaux.

Sur le plan de l'histoire de l'évolution de la pensée économique, la suite est connue. Les tentatives, même fragmentaires, de Sismondi, Mill, Ruskin et Hobson d'introduire des concepts humanistes dans la théorie économique ont échoué face à la révolution des théoriciens de l'utilité marginale, véritables fondateurs de la théorie néoclassique. En réussissant à démontrer que l'utilité

peut être mesurée en termes comparatifs, ils ont jeté les bases de ce qu'ils croyaient être une véritable science. Au lieu de raisonner sur des grandeurs totales, les néoclassiques se réfèrent à des grandeurs additionnelles. Enfin, ils introduisent un critère apparemment objectif pour exprimer le but premier de l'économie. La maximisation de l'utilité sous contrainte obéit dès lors à des lois mathématiques et le comportement économique de l'homme se trouve définitivement réduit à sa dimension utilitariste. La théorie économique pouvait enfin assurer son autonomie par rapport aux autres sciences sociales.

Nous trouvons ainsi, d'un côté une approche apparemment de plus en plus scientifique, de l'autre des jugements de valeur. La rupture ne pouvait être plus totale entre sciences économiques et sciences sociales. Mais, parmi les cofondateurs de la théorie de l'utilité marginale, une voix originale se fait entendre pour rappeler que la théorie économique doit développer son aspect social. Il s'agit de L. Walras (1896). Il est cependant considéré aujourd'hui surtout comme le fondateur de l'économie mathématique et des constructions théoriques de l'équilibre général et comme celui qui a donné un fondement utilitariste définitif à la théorie néoclassique. Dès lors, il a été associé à la pensée libérale, appréciation posthume certainement au-dessous de ses ambitions, si l'on en juge par les trois cours qu'il a donnés à Lausanne de 1870 à 1892 et qui représentaient un véritable traité d'économie politique et sociale. Parmi les trois volumes sur l'économie politique pure, l'économie politique appliquée et l'économie sociale, seul le volume concernant les éléments d'économie politique pure a paru et lui a valu la notoriété dont il jouit encore aujourd'hui.

Les fragments qui ont été publiés sous le titre d'Etudes d'économie sociale (Walras, 1896) déconcertaient. Walras propose des actions qui sont en contradiction flagrante avec l'étiquette néoclassique que l'histoire a collée à son œuvre. Sa proposition centrale d'étatiser la propriété foncière n'eut pas de succès, le discréditant même. On le traitait de socialiste. Or, sa pensée, plus subtile, est une réflexion sur le rôle et la fonction de l'Etat. En abolissant les impôts, le budget de l'Etat serait entièrement alimenté par le fermage et la rente foncière. Comme la terre est par définition un facteur de production fixe, toute pression, soit-elle démographique ou économique, se traduit par un accroissement des recettes de l'Etat, lequel peut donc accroître ses dépenses en fonction de la surcharge que l'économie exerce sur l'environnement. Telle est notre interprétation actuelle des écrits de Walras. Mais il est indéniable que son souci était de pouvoir délimiter la sphère d'intervention de l'Etat et celle propre à l'individu.

Par la suite, seules les écoles institutionnelles s'insurgeront encore contre l'isolation de l'économie de son contexte social. Schématiquement, nous pouvons en distinguer trois tendances :

- L'école historique allemande, représentée par exemple par les travaux de W. Sombart (4e éd., 1919–1921), cherche à donner aux modèles économiques une dimension historique et surtout institutionnelle en rappelant, par une description minutieuse, les conditions-cadre de la vie économique. Cette démarche lie les mécanismes économiques aux structures sociales. Elle s'oppose à l'école des marginalistes qui – en se situant dans la prolongation logique de la pensée libérale – considère ces mécanismes comme une résultante du comportement individuel. L'opposition est donc de taille, d'autant plus qu'elle suscite une controverse, politique cette fois-ci, sur l'importance et la place de l'Etat dans l'économie. Si les mécanismes économiques étaient liés aux structures sociales, il appartiendrait à l'Etat de modifier ces structures. Un changement des institutions justifie donc une part plus active de l'Etat dans le domaine économique. A l'opposé, si les mécanismes économiques étaient déterminés par le comportement individuel, qui est en quelque sorte une donnée naturelle et exogène à la vie économique, le rôle de l'Etat se réduirait à une fonction de surveillance.

L'école historique allemande s'attaque également à l'idée de fatalité qui se dégage de la théorie économique classique. Si l'Etat n'exerce qu'un rôle passif dans l'économie, les changements économiques dépendront du comportement humain qui cherche toujours à maximiser l'utilité individuelle. La causalité est donc unidirectionnelle. Par conséquent, une société est le reflet des stratégies individuelles de maximisation. Le comportement social n'est que la somme des comportements individuels. Or, et c'est le mérite de l'école historique allemande de le rappeler, le comportement social, codifié dans les institutions, dans les pratiques culturelles et dans la mémoire collective d'une société, exerce également un impact considérable sur le comportement individuel en le façonnant selon des règles données.

- La deuxième école réagissant violemment contre l'évolution de la pensée économique du 19e siècle, est formée par les institutionnalistes qui critiquent, surtout aux Etats-Unis, les méthodes abstraites d'investigation économique. Un nom domine ce courant; c'est celui de T. Veblen (1925).

L'école institutionnelle oppose à la construction théorique des modèles économiques l'étude des institutions telles qu'elles se manifestent à travers les comportements sociaux, les coutumes et les lois. Cette démarche dénonce le caractère «mécaniste» des modèles économiques. Elle insiste sur l'importance des structures sociales qui forment le terrain sur lequel les constructions économiques abstraites ont fleuri. Dans ce sens, les

institutionnalistes rejoignent les critiques exprimées par l'école précédente, mais leur réaction contre la pensée libérale vise également les observations des problèmes sociaux du point de vue des modèles purement économiques. Contrairement aux sciences exactes, ces observations économiques sont uniques et historiques. Formuler une théorie expliquant ces observations signifie donc forcément qu'il faut se tourner vers le passé pour mettre en évidence les relations causales. Or, selon les institutionnalistes, l'activité économique est évolutive, portée vers le changement, ne serait-ce que pour la simple raison que les lois se modifient. L'Etat façonne le cadre juridique et joue donc un rôle beaucoup plus actif que celui qui lui a été assigné par le modèle du marché autorégulateur.

- Enfin, l'école sociologique fondée par E. Durkheim (7e éd., 1960) critique le modèle économique du marché autorégulateur d'abord du point de vue méthodologique. L'étude des cas s'oppose aux modèles abstraits. Les techniques d'enquête prennent le relais des constructions théoriques. L'objectif est donc à nouveau de tenir compte, par une description détaillée, du tissu social qui sous-tend les mécanismes économiques.

Cependant, la sociologie naissante de la fin du 19e siècle ne se limite pas seulement à une opposition de méthode. Elle propose aussi une étude de l'organisation sociale qui représente une véritable alternative à la théorie économique. Au lieu de suivre les techniques réductionnistes des économistes, elle accorde une existence indépendante au domaine social, tout en s'appuyant sur des faits observables. En suivant son champ d'investigation propre, cette école s'est enrichie de l'étude du rôle «véhiculaire» d'une idéologie, définie comme le moyen permettant aux dirigeants de faire assimiler leur discours par la société. Elle a également ouvert la porte aux aspects spirituels de l'organisation sociale.

L'école sociologique renforce donc la critique qui s'adresse à la science économique reposant sur la rationalité du comportement individuel. Si ce comportement devait se révéler irrationnel ou manipulé, l'analyse économique se réduirait à un exercice de style; les économistes deviendraient complices de l'ordre établi dont ils perpétueraient des valeurs qui ne sont pas propres à l'homme mais à un système.

A ce niveau intervient un problème de langage : «rationalité», «utilité», «marché», «libéralisme» sont à la fois des présupposés de la théorie économique dominante, mais aussi des utilisations orientées et datées de systèmes terminologiques dont la construction n'a de «scientifique» que la prétention. Or, cette prétention soulève de redoutables questions méthodologiques.

2. La controverse méthodologique

La question de savoir dans quelle mesure les disciplines économiques et sociales sont scientifiques ne peut être tranchée que si l'on dispose de critères unanimement reconnus, ce qui n'est pas le cas.

Selon les uns, cette question peut être résolue par l'observation des faits – une théorie n'est rien d'autre qu'une tentative de représenter le réel –, pour d'autres elle doit répondre à des critères scientifiques préalablement définis.

Cette absence de consensus explique le malaise ressenti par un nombre croissant d'économistes face à l'hypertrophie théorique (Bronfenbrenner, 1991). Ils ne parviennent en effet pas à influencer dans tous les cas les décisions politiques dans le domaine économique. Un sentiment d'impuissance, plus fortement ressenti aujourd'hui, se traduit dans le fait que les prémisses méthodologiques sont de plus en plus discutées.

Il ne fait aucun doute que la théorie économique a été pendant longtemps dominée par une approche purement déductive. Ce qui importait, c'était l'analyse des relations causales essentielles. Certes, ces relations ne se prêtaient pas à une généralisation. On ne peut pas vraiment parler de lois économiques car la théorie, par son essence même, est une représentation simplifiée du réel et omet donc des éléments qui peuvent avoir de l'importance dans des situations particulières. Autrement dit, la théorie économique s'est dispensée en grande partie de vérifier empiriquement les résultats obtenus par simple déduction à partir d'hypothèses.

Un modèle économique ne peut se comparer qu'à un modèle alternatif. Si l'un peut être préféré à l'autre selon leurs résultats respectifs, obtenus par raisonnement déductif, une telle préférence ne peut être établie qu'en confrontant les deux modèles à leur vérification empirique.

Cette opinion est encore défendue aujourd'hui d'une manière ambiguë par de nombreux économistes qui estiment que l'économie est une science inexacte à cause des multiples éléments aléatoires dont elle doit tenir compte. Si elle veut formuler des relations causales pertinentes, elle doit le faire à partir d'hypothèses. Cependant, pour ces mêmes économistes, l'économie est une science exacte puisqu'elle repose sur la déduction logique du lien causal entre les variables prises en considération. Elle n'a donc pas besoin d'être restée empiriquement pour revendiquer cette appellation. Ce qui reste important, c'est que la théorie permet de modifier notre perception du fonctionnement de l'économie.

Cette version réconfortante de la modélisation économique a été ébranlée par trois courants méthodologiques au moins, qui ont contribué à l'éclatement de la théorie économique (Hausmann, 1984).

La critique la plus virulente vient de Karl Popper qui a trouvé un avocat habile en la personne de M. Blaug (1980). Cette critique affirme qu'une théorie doit pouvoir être falsifiée pour être compatible avec les standards d'une véritable science. Le critère de falsification introduit donc une règle selon laquelle, pour juger une théorie, il ne faut pas la comparer à une autre théorie mais la confronter aux faits observables.

Si la théorie néoclassique est soumise à cette règle, force est de constater qu'elle ne permet pas la falsification; elle n'est donc pas scientifique. Avec elle, toute l'approche déductive apparaît vide de sens car l'éternelle règle de «toutes choses égales par ailleurs» empêche toute vérification.

Il est évident qu'un jugement aussi sévère ne pouvait provoquer que la contestation. C'est peut-être le malheur de la méthodologie de Popper qui doit affronter aujourd'hui une coalition de deux groupes d'intérêts diamétralement opposés. Mais avant de discuter cette opposition, il faut ouvrir une parenthèse.

Friedman (1953) a proposé un autre critère qui a séduit les économistes. On venait de découvrir les énormes possibilités que la comptabilité nationale peut offrir aux méthodes quantitatives. Par conséquent, une théorie ne devait donc pas expliquer, mais prédire. Peu importe qu'elle puisse être falsifiée ou non, une «bonne» théorie émet des prévisions fiables. Par la même occasion, les hypothèses sur lesquelles elle est basée n'ont pas besoin d'être réalistes, pourvu qu'elles soient pertinentes pour la prévision.

Cette approche peut être réfutée par une simple question : «Qu'en est-il si une telle théorie fournit de mauvaises prévisions ? ». Dans ce cas qui est plutôt la règle, il convient quand même de s'interroger sur les hypothèses. Il n'est donc pas possible de maintenir l'affirmation que les hypothèses n'ont pas besoin d'être réalistes. En outre, l'ardeur avec laquelle on a cherché à atteindre le stade d'une vraie science a donné lieu à une démultiplication de modèles prévisionnels mal spécifiés sur le plan théorique et mal expliqués au public souvent orienté vers des résultats spectaculaires. Cet empressement a entaché l'image de l'économiste peut-être d'une manière irréparable.

Aujourd'hui, la profession économique déchantée et annonce prudemment que les modèles prévisionnels ont un caractère informatif sur le fonctionnement macroéconomique d'une société et qu'ils ne sont utiles qu'à titre exploratoire.

Par conséquent, la méthode déductionniste reste à nouveau soumise à la critique positiviste de Popper.

Cette approche est peut-être la seule qui puisse sortir les sciences économiques de leur état de confusion à moins que l'on admette une fois pour toutes qu'il ne faut pas les comparer aux sciences exactes mais qu'elles doivent, en tant que sciences sociales, développer leur propre méthodologie. Or, de telles tentatives n'en sont qu'à leurs balbutiements et souffrent du manque de contact entre les différentes disciplines des sciences sociales.

L'opposition au critère de falsification est double. Les économistes orthodoxes, qui ont investi dans le développement de la théorie pure, le rejettent, le jugeant trop sévère. Ils rappellent que selon ce critère, peu de théories, même en sciences exactes, pourraient en effet être considérées comme scientifiques. Mais, par-dessus tout, ils défendent une pensée qui a eu un énorme impact sur la manière dont la société a perçu son organisation économique. Pour nous, cette opposition est idéologique. Si l'économie de marché à concurrence parfaite est la meilleure organisation de l'économie, il suffit d'y croire et d'accepter son pouvoir mystique. Mais comme n'importe quelle croyance, elle empêche de faire progresser la connaissance d'une société hautement organisée.

La deuxième opposition surgit de tous les courants théoriques qui se servent des méthodes inductives. L'éventail est vaste. L'économie institutionnelle en fait partie. De nombreuses études de cas et surtout d'innombrables études économétriques dans le domaine de l'organisation industrielle fournissent d'autres exemples.

Il y a donc clairement un éclatement de la méthodologie. La méthode déductive, qui pourtant obtenait un large consensus, est contestée par les partisans du critère de falsification. Ce critère, à son tour, est attaqué par plusieurs écoles de pensée qui cherchent à remplacer la théorie par différentes méthodes d'observation empirique. Dans une telle querelle, le critère de prévision n'a finalement pas réussi à clarifier le débat. Peut-être une approche moins absolue, plus pragmatique, de la méthodologie économique réussira-t-elle, non pas à établir un consensus, mais à faire admettre que le domaine des sciences économiques et sociales ne peut être servi par un seul critère théorique.

3. Les conditions d'une économie sociale

La collaboration entre sciences économiques et sociales peut se développer lorsque l'ambition d'une théorie globale est abandonnée. Trop abstraite, une

telle théorie ne permet pas des repères concrets pour façonner des instruments capables d'opérer des changements institutionnels.

Or, la socio-économie met l'action – la politique économique et sociale – au centre de ses préoccupations. Elle part de l'a-priori que l'organisation économique et sociale peut être changée, que l'homme est en mesure de la maîtriser. Accepter comme une fatalité les contraintes de notre organisation sociale finit par mystifier la dépendance de l'individu d'un système social hiérarchisé. Les sciences économiques et sociales ne progressent que si les fonctions de l'Etat et des grands ensembles bureaucratiques publics et privés sont explicitement reconnues. En exaltant la liberté individuelle, la théorie néoclassique a joué un rôle idéologique en réduisant l'homme à sa dimension égoïste. Mais l'histoire a montré que cette dimension n'est qu'un aspect motivant la vie en commun. L'aménagement de nos sociétés s'est traduit par un changement institutionnel toujours provoqué par une action de l'homme. Réciproquement, l'action de l'homme a toujours été façonnée par les institutions.

La socio-économie reconnaît explicitement cette interdépendance. Pour être opérationnelle, cette approche doit s'effectuer sous certaines conditions :

Les économistes se doivent de reconnaître le raisonnement circulaire à l'origine de la théorie néoclassique et les sciences sociales de rendre plus cohérents leurs indicateurs sur le changement institutionnel. Ainsi, la compréhension des mécanismes de décision collective pourra se distancer de l'interprétation purement économique. Après tout, le marché n'est qu'un mécanisme de décision collective et la rationalité économique qu'un comportement possible parmi d'autres. Formulée d'une manière moins absolue, la rationalité limitée (Simon, 1949), par exemple, admet que l'homme voudrait bien être rationnel mais qu'il ne l'est que d'une manière imparfaite.

Si l'on admet cette hypothèse, le marché n'est plus la seule forme exprimant des stratégies qui cherchent à atteindre la plus grande utilité et le plus grand profit possibles. Les individus participant à un marché, mais limités dans leurs compétences, cherchent à mieux s'organiser. Le problème des transactions ne se limite plus au fonctionnement d'un marché mais comprend la mise en place de structures d'organisation sociale.

Des études se sont penchées sur le processus de décision au sein de nos sociétés. De même, les entreprises ne sont plus traitées comme des fonctions de production mais comme des structures de décision. Il apparaît alors clairement que le processus de décision a un coût qui ne confirme pas le postulat de la maximisation du profit. L'incertitude qui entoure toute décision collective,

mais également la complexité de l'organisation et les conflits sociaux, en sont les causes.

Après avoir posé le diagnostic des problèmes d'organisation, notre société doit affirmer sa volonté de les résoudre de manière univoque. C'est une condition incontournable pour formuler des objectifs clairs pour une recherche interdisciplinaire. L'Université quant à elle, doit prendre des mesures d'organisation nouvelle dans le domaine des sciences humaines afin de mettre en place des stratégies de recherche capables de répondre à des demandes sociales précises : un examen des critères de formation et de sélection s'impose.

Mais peut-être la situation actuelle arrange-t-elle tout le monde ? La société préfère des sciences économiques et sociales qui assument pleinement leur rôle de formation aux exigences du monde du travail actuel : soit la recherche est mise au service des carrières universitaires sans grand impact sur l'aménagement de la société, soit elle sert d'alibi pour les décisions collectives prises ailleurs. Un malaise en découle qui, petit à petit, risque de déboucher sur une véritable crise institutionnelle qui n'épargnera ni l'Université ni la société. Pourtant les problèmes sont là. Le vieillissement de la population, l'aménagement du territoire, l'écologie et le développement sont tous des sujets qui réclament des solutions issues d'une recherche interdisciplinaire. Ces sujets ont un dénominateur commun : la nécessité qu'une approche purement utilitariste cède le pas à une interrogation sur le sens de nos actions.

4. Conclusion

Le programme de la socio-économie peut être résumé en deux points :

- 1) Un problème économique doit être analysé sous différents angles et ne peut être cerné par une seule modélisation économique. Méthodologiquement, il faut admettre que les sciences économiques et sociales n'ont pas de critères qui font l'unanimité. Pour savoir quelle approche est la plus scientifique et la plus prometteuse, on ne peut éviter des jugements de valeur et leur prolongation idéologique reste toujours possible. Il faut donc veiller aussi bien à un pluralisme méthodologique qu'à une plus grande transparence. Si le recours à des jugements de valeur est inévitable, il faut clairement annoncer qui les émet et à qui ils servent.
- 2) Le comportement humain est trop complexe pour être réduit à une seule hypothèse comportementale. La rationalité économique va à l'encontre des expériences faites par les sociologues et les psychologues sur le comportement humain. Cette référence à la rationalité en tant qu'abstraction du comportement

humain n'est donc pas adaptée au domaine de la politique. Des connaissances non économiques sur le comportement humain stimulent des ouvertures interdisciplinaires. L'approche socio-économique cherche donc à maintenir la porte ouverte entre les différentes disciplines et à promouvoir leur décloisonnement.

La question qu'il faut se poser est au fond : dans laquelle des quatre stratégies suivantes vaut-il la peine d'investir ? La première stratégie n'est que la poursuite des tendances observées : chaque discipline continue à se spécialiser et crée de multiples domaines autonomes d'étude de la société, peu importe que sociologues, politiciens et économistes aient en fin de compte un terrain d'investigation commun. Une deuxième stratégie se dessine d'ailleurs assez clairement, la science économique envahit de plus en plus les autres sciences sociales. En prétendant être la discipline la plus scientifique du domaine social, elle «exporte» de plus en plus sa méthodologie vers les autres sciences sociales. De nombreuses études de l'économie du droit, de l'administration publique, de la santé, de l'éducation, de la famille etc. ont vu le jour. On recourt donc aux modèles économiques pour fournir la preuve que la théorie néoclassique connaît une application générale et que la rationalité économique est le seul comportement humain envisageable pour analyser avec succès des problèmes de société. Cette myopie oublie une troisième tendance qui ressemble fortement aux deux précédentes. Cette fois-ci, on ne se place plus du côté des économistes, mais on se situe dans la perspective d'autres sciences sociales devenues impérialistes. Ne perdons pas de vue qu'un Durkheim a vu, dans la nouvelle discipline naissante au début de ce siècle qu'était la sociologie, une critique fondamentale de la théorie économique. Plus tard, les recherches en psychologie s'interrogeant notamment sur la motivation inconsciente, les étapes du développement cognitif, et le comportement individuel dans un contexte social peuvent être également interprétées dans ce sens. Face aux problèmes de la société contemporaine, il devient urgent de développer une quatrième stratégie, celle qui consiste à rendre plus convergentes les différentes disciplines des sciences humaines.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blaug M. (1980), *The Methodology of Economics*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Bridel P. (1988), Quelques réflexions sur l'idée de «main invisible», *Revue européenne des sciences sociales*, No 82.
- Bronfenbrenner M. (1991), Economics as Dentistry, *Southern Economic Journal*, Vol. 57, No 3, pp. 599–605.
- Bürgenmeier B. (1990), *Plaidoyer pour une économie sociale*, Economica, Paris, Collection «Economie contemporaine».

- Durkheim E. (1960), *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris, 7e édition.
- Friedman M. (1953), The Methodology of Positive Economics, in *Essays in Positive Economics*, University of Chicago Press, Chicago.
- Gide Ch., Rist Ch. (1944), *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Sirey, Paris, 6e édition.
- Hausmann D. (1984), *The Philosophy of Economics : An Anthology*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Hobson J. A. (1926), *The Evolution of Modern Capitalism*, Georg Allen & Unwin Ltd, New York.
- Lutz M. A., Lux K. (1979), *The Challenge of Humanistic Economics*, The Benjamin Cummings Publishing Company Inc., Mento Park.
- Maslow A. (1970), *Motivation and Personality*, Harper and Row, New York.
- Mill J. S. (1940), *Principles of Political Economy*, édité par W. J. Ashley, Longmann, Green & Co, Londres.
- Ruskin J. (1970), *Unto this Last*, édité par P. M. Yarker, Collins Publishers, Londres et Glasgow.
- Sen A. K. (1973), *On Economic Equality*, Clarendon Press, Oxford.
- Simon H. A. (1947), *Administrative Behavior*, MacMillan, New York.
- Sismondi (1951), *Nouveaux principes d'économie politique*, nouvelle édition, Genève, Paris.
- Smith A. (1860), *Théorie des sentiments moraux*, Guillaumin, Paris.
- Smith A. (1908), *La richesse des Nations*, F. Alcan, Paris.
- Sombard W. (1919–21), *Der moderne Kapitalismus*, Duncker & Humblot, Munich et Leipzig, 4e édition, 4 vol.
- Veblen Th. (1925), *The Theory of the Leisure Class : An Economic Study of Institutions*, Georg Allen & Unwin Ltd, Londres.
- Walras L. (1896), *Etudes d'Economie Sociale*, F. Rouge éditeur, Lausanne.

Adresse de l'auteur :

Professeur Beat Bürgenmeier
 Université de Genève, Département d'Economie Politique
 Boulevard Carl Vogt 102, CH–1211 Genève 4

CURRENT SOCIOLOGY

An Official Journal of the International Sociological Association

Each issue of this unique journal is devoted to a comprehensive Trend Report on a topic of interest to the international community of sociologists.

RECENT TREND REPORTS:

Economy and Society

Alberto Martinelli and Neil J. Smelser

Participation, Workers' Control and Self-Management

György Széll

The Sociology of Involuntary

Migration Barbara E. Harrell-Bond

and Laila Monahan

The Sociology of Legitimation

Roberto Cipriani, Editor

Theory and Practice of Visual

Sociology Leonard M. Henny

The Sociology of Law

Roman Tomasic

The Sociology of Everyday Life

Michel Maffesoli, Editor

The Present State of Sociology in

Italy Franco Ferrarotti

The Sociology of Time

Gilles Pronovost

The Sociology of Genocide

Helen Fein



Edited by

William Outhwaite

*One of the world's
most widely read and
frequently cited
journals in sociology*

Published three times a year in Spring,
Summer and Winter

**Try out a subscription at the introductory
20% discount rate**

20% Discount Order Form

Send this order form to:

 **Sage Publications**

6 Bonhill Street, London EC2A 4PU, UK

Tel: 071-374 0645

Or why not fax us your order on

071-374 8741?

US Orders to:

Sage Publications, PO Box 5096, Newbury
Park, CA 91359, USA

☐ Yes! I want to subscribe to *Current Sociology* at a 20% Discount

☐ Individual Rate at £23 (£29*)/ \$38 (\$48*)

☐ Institutional Rate at £59 (£74*)/ \$97 (\$122*)

*Usual 1992 rate

Name _____

Address _____

THREE EASY WAYS TO PAY!

☐ **CHEQUE!...** I enclose a cheque
(made payable to Sage Publications)

☐ **GIRO!...** I have today paid by
International Giro to A/c No 548 0353
Date _____

☐ **CREDIT CARD!...** Please charge
my credit card

☐ Mastercard ☐ Access ☐ Visa
☐ Barclaycard ☐ American Express
☐ Diner's Club ☐ Eurocard

Card Number _____

Expiry Date _____

Signature _____

Date _____